Image not found or type unknown

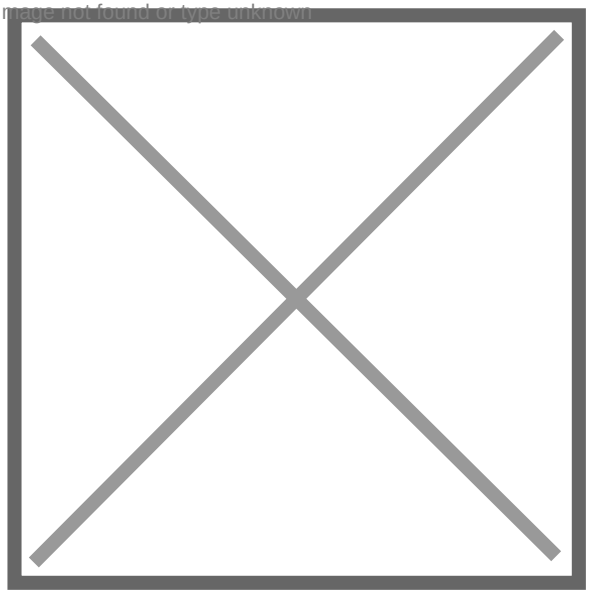

Paiement tardif complement de salaire

Par **carole verasani**, le **16/12/2008** à **10:03**

Bonjour,je suis en maladie , ma mutuelle a verse le complement de salaire le 16 octobre a mon employeur qui ne me l'a pas reverse fin octobre sur ma fiche de paye ni fin novembre mais le 8 decembre apres plusieurs coups de telephone de ma part, de ce fait en novembre et decembre mes prelevements en banque ont ete rejetes et m'ont coute des frais de rejets et des frais de commission d'intervention pour mon credit immobilier. Puis-je demander le remboursement de ces frais à mon employeur dûs au paiement tardif de mon complement de salaire?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés